

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES ET DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Arrêté du 31 octobre 2018 portant création de la commune nouvelle de La Tour-en-Maurienne

NOR : TERB1833273A

Par arrêté du préfet de la Savoie en date du 31 octobre 2018, la commune nouvelle de La Tour-en-Maurienne est créée en lieu et place des communes de Pontamafrey-Montpascal, d'Hermillon, et du Châtel (canton de Saint-Jean-de-Maurienne, arrondissement de Saint-Jean-de-Maurienne) à compter du 1^{er} janvier 2019.

La population totale de la commune nouvelle s'élève à 1 119 habitants.

Jusqu'à son prochain renouvellement, le conseil municipal de la commune nouvelle de La Tour-en-Maurienne est composé de l'ensemble des membres en exercice des conseils municipaux des anciennes communes, pris dans l'ordre du tableau.